

RYTHMES SCOLAIRES**Le ministre doit retirer son projet de décret !**

MERCREDI 23 JANVIER, le ministre Peillon présentera au Conseil des ministres son projet de loi d'orientation dont le décret sur les rythmes scolaires est un élément majeur.

Le SNUDI-FO 13 vous appelle à exiger au même moment, à la Direction académique, l'abandon du projet de décret sur les rythmes scolaires

Après le raz de marée des enseignants parisiens (84% de grévistes) appelés à la grève aujourd'hui par le SNUDI-FO 75, le SNUipp 75, le SE UNSA 75, la CGT 75...

TOUS devant l'IA mercredi 23 janvier !

Rendez-vous à 10h00 (DASEN – Bd Charles Nedelec - MARSEILLE)

Le SNUDI FO, avec la fédération de l'éducation FORCE OUVRIERE (FNEC FP FO) sera reçu en audience par le DASEN, représentant du ministre, pour porter cette exigence.

Le ministre est isolé ! Aucun syndicat n'a approuvé son projet lors du Conseil Supérieur de l'Éducation et du Comité Technique Ministériel !

En ne retirant pas maintenant ses projets, le ministre prend la responsabilité d'un conflit !

Voir en PJ le communiqué de la FNEC-FP FO

Pour FO, Il faut augmenter les salaires et non les jours travaillés !

Non au travail le mercredi matin ! Non à toute tutelle des élus locaux

sur les enseignants au nom des « *projets éducatifs territoriaux* » obligatoires !

NON aux 16 à 24 mercredis entiers travaillés qu'imposerait le projet du ministre !

Signez, faites signer la PETITION !

([sur notre site](#) ou en fichier joint)

Informations sur la mobilisation

Mercredi 23 janvier

Dans le Rhône, les organisations syndicales SNUDI-FO, SNUipp-FSU, SE-UNSA, CGT Educ'action, SUD et SNE appellent à se rassembler devant l'Inspection Académique pour « *demander au ministre de ne pas publier son projet de décret sur les rythmes scolaires, première application de la loi d'orientation discutée ce jour-là au conseil des ministres* ».

En Ile de France, manifestation au Ministère « *contre la publication du projet de décret sur les rythmes scolaires* » à l'appel des organisations syndicales SNUDI-FO, SNUipp-FSU, SUD Education et CNT.

Dans les Côtes d'Armor, rassemblement à St Brieuc, devant la Préfecture, à l'appel du SNUDI-FO, du SNUipp-FSU et du SE-UNSA.

En Côte d'Or, rassemblement devant le rectorat à Dijon, à l'appel du SNUDI-FO, du SNUipp-FSU, de la CNT et de la CGT « *pour l'abandon de la réforme des rythmes scolaires* ».

En Gironde, rassemblement devant le rectorat à Bordeaux à l'appel des Fédérations départementales FO et CGT.

Dans le Tarn et Garonne, délégation au DASEN du SNUDI-FO et du SNUipp-FSU pour « *réaffirmer leur opposition et exiger le retrait du projet ministériel* ».

En Eure et Loir, rassemblement devant l'Inspection Académique à Chartres à appel des Fédérations départementales FO, FSU et CGT pour « *exiger du Ministre qu'il renonce à présenter son projet de décret sur les rythmes scolaires* » et pour « *l'abandon de l'acte III de la décentralisation (enseignement professionnel et orientation)* ».

Dans le Bas-Rhin, rassemblement devant l'Inspection Académique à l'appel du SNUDI-FO, du SNUipp-FSU, du SNE, de la CGT Educ'Action et de SUD.

Dans le Maine et Loire, rassemblement à Angers devant la Préfecture à l'appel du SNUDI-FO, du SNUipp-FSU et de SUD Education « *pour l'abandon du projet de décret sur les rythmes scolaires...contre la territorialisation de l'école* ».

Dans l'Yonne, rassemblement dans la cour de la Direction académique d'Auxerre à l'appel du SNUDI-FO et du SNUipp-FSU contre le projet de réforme sur les rythmes scolaires.

Pour vous défendre, syndiquez-vous !

Rejoignez le FO, le syndicat libre et indépendant des gouvernements quels qu'ils soient !

FO le syndicat qui défend vos droits !

[\(Téléchargez ICI le bulletin de syndicalisation\)](#)